

2021

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE D'EAU POTABLE



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

s o m m a i r e

| | |
|--|-----------|
| PRÉAMBULE | 03 |
| PRÉSENTATION | 04 |
| SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION D'EAU POTABLE | 04 |
| SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE | 05 |
| CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC | 06 |
| Distribution | |
| Production | |
| BILAN TECHNIQUE | 07 |
| Bilan production | 07 |
| Bilan distribution | 08 |
| TRAVAUX | 09 |
| Travaux de maintenance | |
| Travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable | |
| Travaux neufs assainissement et eau potable | |
| Perspectives 2021 | 11 |
| LE PRIX DE L'EAU | 12 |
| BILAN FINANCIER ET BUDGET EAU POTABLE | 13 |
| INDICATEUR DE PERFORMANCE | 14 |



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable | Application de l'article L-2224-5 du CGCT

- Directeur de la publication : Sylvain Robert
Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- Directrice d'édition : Marie-Francine François, *Directrice Générale des Services*
- Publication | PAO-Design : Nicolas Dionet, Anthony Vermusse - *Direction de la Communication*
- Coordination : Gaëtan Boyer, *Directeur Eau & Assainissement*
- Rédaction | Direction Eau & Assainissement

P r é a m b u l e

Le présent rapport fait un bilan des actions menées en 2020 par le service public d'eau potable. Une année d'aboutissement par la fin des chantiers des réservoirs de Lens et Bully-les-Mines, dont la genèse remonte à plusieurs décennies, d'abord, mais aussi par la structuration de la direction.

La stratégie de la Communauté d'agglomération en matière de ressource en eau s'appuie sur trois piliers :

- **Préserver** : la ressource en eau est présente quantitativement sur notre territoire. A travers la démarche de reconquête de la qualité de l'eau, l'objectif est d'améliorer la qualité brute de notre patrimoine commun.
- **Sécuriser** : la CALL s'inscrit dans un schéma directeur de l'eau, qui a vu émerger cette année la mise en service de deux nouveaux châteaux d'eau à Lens et Bully-les-Mines et la réhabilitation du château d'eau de Harnes. D'autres opérations sont prévues durant les prochaines années.
- **Diversifier** : la multiplicité de nos ressources constitue le meilleur moyen pour assurer la pérennité du service. Ainsi, la CALL disposera d'ici cinq ans d'un réseau de transport complètement interconnecté.

Ce rapport vous présente le bilan des actions menées pour l'année 2020 dans la dynamique de la stratégie mise en place par les élus.

PRÉSENTATION

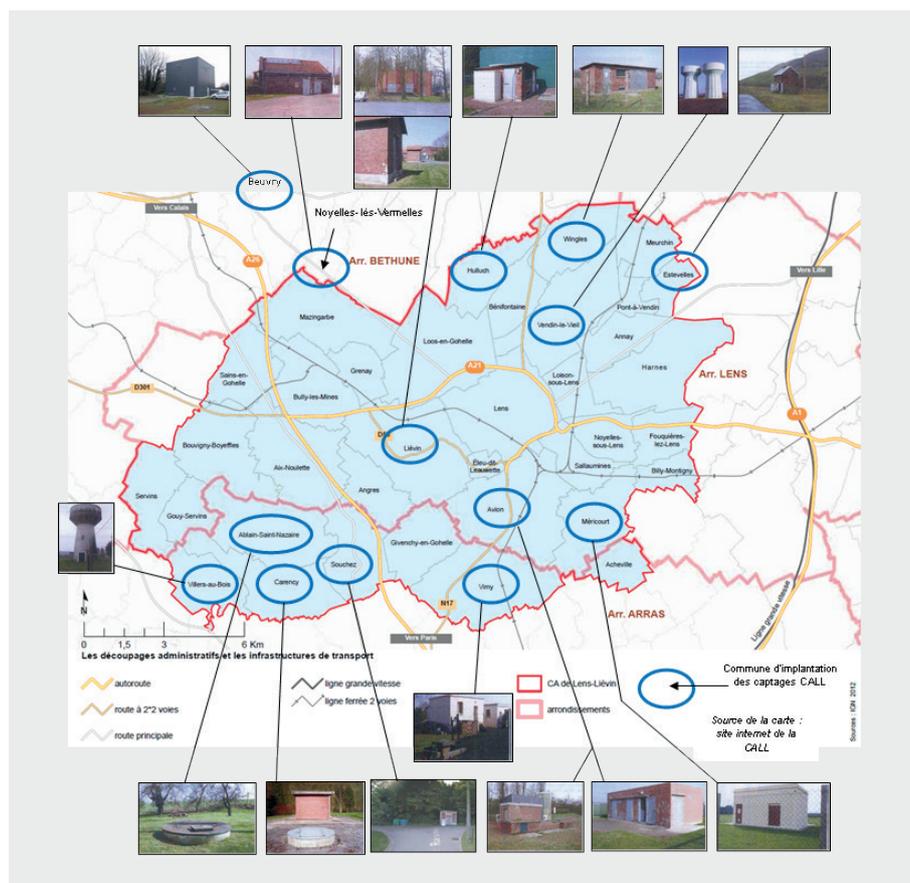
Le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin dispose de ressources multiples. Le patrimoine de notre collectivité se compose d'une trentaine de captages d'eau répartis dans 14 communes.

L'eau potable distribuée sur la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin provient de la nappe de la craie par 17 captages dont notamment ceux de Wingles. L'héritage de notre territoire se traduit par une ressource impactée par les nitrates. C'est ainsi que sept unités de dénitratisation permettent de distribuer en permanence une eau parfaitement conforme.

Le rendement global du service public d'eau potable est cette année encore, trois points au-dessus de la moyenne régionale (autour de 80%), en dépit d'un taux de renouvellement de 0,34% (durée de vie des ouvrages de 300 ans).

SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Historiquement, le service public de production d'eau potable dispose de ressources diversifiées sur le territoire de la CALL. Il existe en effet 23 installations de production d'eau, réparties sur l'ensemble du territoire. 21 réservoirs permettent de jouer un rôle de tampon et assurer une répartition homogène pour nos administrés. En 2021, 11 870 353 m³ ont été mis en distribution. La carte ci-après reprend les principaux ouvrages de production.



Le contexte particulier de notre territoire a fait émerger, dès 2015, l'opération de reconquête de la qualité de l'eau, qui rentre cette année dans une démarche plus opérationnelle et plus engageante à la demande des services de l'Etat.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le système de distribution de la CALL est sectorisé. Il comprend plusieurs zones de distribution (ZD) alimentées à partir des différents ouvrages du service de production (forages, usines, réservoirs, stations de pompages et canalisations).

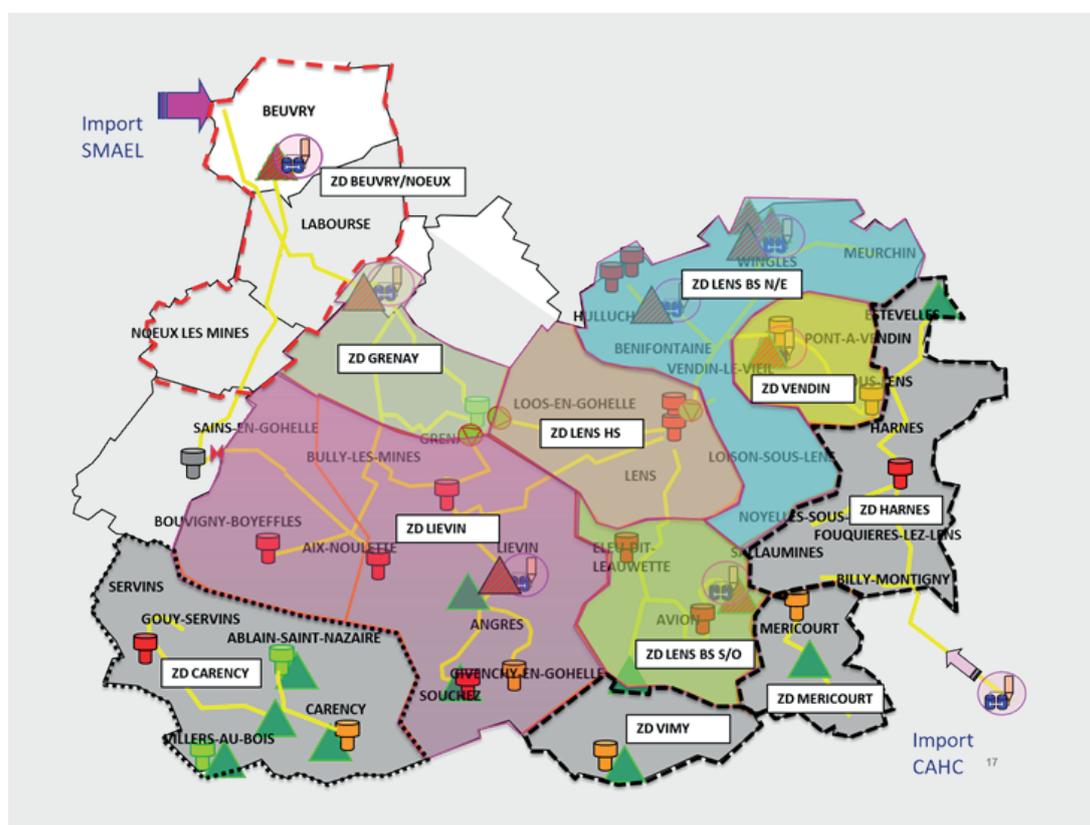
Les installations de production de la CALL alimentent 10 zones de distribution :

- ZD GRENAVY
- ZD LIEVIN
- ZD LENS BS N/E (Bas Service Nord Est)
- ZD LENS HS (Haut Service)
- ZD LENS BS S/O (Bas Service Sud-Ouest)
- ZD VENDIN
- ZD HARNES
- ZD VIMY
- ZD CARENCY
- ZD MERICOURT

Ces ZD peuvent être divisées en 2 groupes :

- Les ZD « interconnectées » (possibilité d'échanger d'importants volumes d'eau) : ZD GRENAVY ; LIEVIN ; LENS BS N/E ; LENS HS ; LENS BS S/O ; VENDIN
- Les ZD « isolées » : ZD HARNES ; VIMY ; CARENCY ; MERICOURT

La finalité est de pouvoir disposer d'interconnexion entre l'ensemble des zones de distribution.
La carte présentant les zones de distribution figure ci-après :



CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

DISTRIBUTION

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le contrat de délégation de service public de distribution d'eau concernant 29 communes de l'agglomération est entré en vigueur. Il s'achèvera le 31 décembre 2024. Dans un souci de simplification et d'égalité des usagers devant le service public, et sans que cette modification n'entraîne de bouleversement de l'économie du contrat, la collectivité a souhaité uniformiser les tarifs pour les usagers de nos 36 communes.

A travers ce contrat, des dispositifs d'accompagnement des usagers en difficulté ont été mis en place. A ce titre, la CALL a géré et distribué, via les CCAS, environ 80 000 € de chèques eau cette année.

PRODUCTION

Le contrat de délégation est entré en vigueur le 1^{er} avril 2016 pour une durée de 9 ans.

Les engagements en matière d'échange d'eau vis-à-vis des collectivités voisines et des tiers sont les suivants :

| Type d'engagement | Tiers engagé | Objet |
|-------------------|---|---|
| Achat | Communauté d'agglomération Hénin-Carvin | Achat d'eau à la CAHC |
| Achat | SMAEL | Achat d'eau au SMAEL |
| Vente | Communauté d'agglomération de Lens-Liévin | Vente d'eau à la CALL distribution |
| Vente | Communes extérieures | CUA (Communes de Thélus, Farbus, Neuville-St-Vaast), Vermelles, Noyelles-les-Vermelles, Annequin, Haisnes-les-la-Bassée, Beuvry, Cambligneul, Noeux-les-Mines |

L'année 2021 a permis les travaux de réhabilitation du château d'eau de Harnes. La mise en service du nouveau réservoir de Bully-les-Mines a permis de mettre hors service le réservoir d'Aix Noulette et d'engager la rénovation de l'ancien château d'eau de Liévin.

BILAN TECHNIQUE

BILAN PRODUCTION

Le volume produit par les ouvrages communautaires est en légère baisse d'environ 5% (soit environ 400 000 m³) après une légère hausse l'année dernière. Le volume vendu est en légère baisse par rapport à 2020.

| | Volume produit 2020 (m3) | Volume produit 2021 (m3) | Importation 2021 (m3) | Exportation 2021 (m3) | |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| Ablain-Saint-Nazaire | 7 553 | 10 752 | | | |
| Avion Bout des Fourques | 691 436 | 695 419 | | | |
| Avion La Raquette | 897 200 | 550 167 | | | |
| Beuvry | 26 816 | 49 076 | | | Secours Nœux les Mines |
| Bouvigny-Boyeffles | 0 | | | 0 | Arrêt et déconnexion |
| Carency Bois des Baudets | 42 644 | 40 684 | | 20 362 | Vers Camblineul |
| Carency Village | 12 376 | 11 750 | | | |
| Estevelles | 933 267 | 737 604 | | | |
| Hulluch | 481 108 | 73 471 | | 84 271 | Vers Haisnes |
| Lens Fosse 14 | 0 | | | | Arrêt en mai 2011 et déconnexion hydraulique |
| Liévin Rollencourt | 0 | | | | |
| Liévin Équipages | 1 970 241 | 2 223 626 | | | |
| Méricourt | 439 803 | 450 663 | | | |
| Noyelles-lès-Vermelles | 316 793 | 206 036 | | | |
| Quiéry-la-Motte (CAHC) | | | 1 405 901 | | Depuis la CAHC |
| SMAEL | | | 3 470 499 | 1 038 145 | Vers Noyelles, Vermelles et Noeux |
| Souchez | 38 118 | 34 437 | | | |
| Vendin-le-Vieil | 435 496 | 433 900 | | | |
| Villers-au-Bois | 12 482 | 12 063 | | | |
| Vimy | 387 004 | 380 888 | | 144 101 | Vers Thélus et Farbus |
| Wingles | 2 151 704 | 2 518 524 | | | |
| Total | 8 844 041 | 8 429 060 | 4 921 400 | 1 286 879 | |
| Total mis en distribution CALL | | 12 029 169 | | | |

Les travaux engagés dans le cadre du schéma directeur et qui consistaient en la construction de nouveaux réservoirs (à Lens et Bully-les-Mines), la réalisation d'interconnexion entre les zones de distribution ou la construction de nouveaux forages (champ captant de Wingles) permettent :

- D'augmenter, lorsque les conditions sont favorables, le volume d'eau acheté au SMAEL ainsi que les volumes produits par le champ captant de Wingles,
- De diminuer l'impact de la distribution des forages sensibles à la pollution en nitrates.

Ainsi en 2021 :

- La production du forage d'Avion « la Raquette » a pu être diminuée de près de 40%,
- La production du forage d'Hulluch a pu être diminuée de près de 80%.

On peut également constater en 2021 une diminution de 21% des volumes produits par le forage d'Estevelles. Ce forage est essentiel pour la zone de distribution de Harnes car il complète les volumes achetés à la CAHC. Mais il est sensible aux fluctuations de la nappe. Afin de diminuer les risques de dénoisement, un changement de la pompe a été effectué pour diminuer leur débit horaire. La baisse de volume a été compensée par une augmentation de l'achat d'eau à la CAHC.

BILAN DISTRIBUTION

En 2021, 9 894 765 m³ ont été consommés (volume consommé autorisé). Le rendement du réseau de distribution est de 83,4 %. Celui du réseau de transport est de 98,9%.

A la suite des mesures sanitaires mises en place à compter du 16 mars 2020, les relevés de compteurs ont été stoppés afin de respecter les gestes barrières mis en œuvre. Après une période de réorganisation des tâches du délégataire, et ne pouvant se déplacer chez les consommateurs, les index ont été saisis en parti sur le terrain et en parti sur les estimations, en fonction des consommations des années précédentes sur 10 communes. Les relevés de compteurs terrain ont repris à compter du 18 mai 2020 sans rentrer dans les logements et avec respect des gestes barrières. Ce mode de fonctionnement détermine avec incertitude les volumes vendus globaux sur la Collectivité pour ces 10 communes. Ainsi, une baisse de 80 500 m³ est constatée qui a un impact important sur le rendement du réseau (à volume vendu stable, le rendement du réseau serait proche de 79%). Il convient donc cette année de prendre cet indicateur avec précaution.

Le patrimoine de la CALL comprend au total 1 415 kilomètres de réseau (2 125 km avec les branchements).

Il reste encore 3 050 branchements en plomb sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération contre 3 589 en 2020.

La qualité physico-chimique et microbiologique de l'eau produite et distribuée aux usagers de la CALL est de très bonne qualité avec un taux de conformité de quasiment 100%.

| Indicateurs de performances (eau potable distribuée) | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|-------|------------------|--------------------|---------------------|-------------------|--------------------|---------|
| Microbiologie (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses) | 99.8% | 100% | 100% | 100% | 100% (466/466) | 100% (458/458) | 100% |
| Paramètres physico-chimiques (nombre de contrôles conformes rapporté au nombre total d'analyses) | 95.1% | 95% (342/360) | 96.8% (392/405) | 99.48% (380/382) | 100% (388/388) | 99.2% (384/387) | 456/456 |

Voir les autres indicateurs en page 15

A la suite de la détection d'ions perchlorates dans l'eau destinée à la consommation humaine et des avis formulés au Ministère chargé de la santé par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), depuis le 25 octobre 2012, par principe de précaution, un arrêté de restriction d'usage de l'eau destinée à la consommation humaine pour les communes désignées dans un arrêté complémentaire a été établi par les Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais. Ces restrictions concernent les femmes enceintes et les nourrissons pour lesquels sont fixés respectivement des seuils de consommations de 15 µg/l et de 4 µg/l.

A fortes doses, cette substance non cancérigène pourrait avoir une incidence sur la production d'hormones thyroïdiennes. Pour autant, aucune limite de qualité n'est fixée à l'heure actuelle pour ce paramètre. Les seuils établis par l'ANSES restent

des seuils de gestion et de recommandation. Les investigations se poursuivent depuis et, en 2017, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a proposé une valeur guide de 70 µg/l pour les perchlorates dans les eaux destinées à la consommation humaine. Cette proposition n'a pas été reprise par la Direction Générale de la Santé (DGS). Les seuils de 4 et 15 µg/l restent donc en vigueur ainsi que les arrêtés de 2012 et 2014 pour les préfetures du Nord et du Pas de Calais.

L'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 décembre 2020 est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de métabolites de pesticides (molécules issues de la dégradation des pesticides) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH).

Depuis la publication de cette instruction, les Agences Régionales de Santé (ARS) renforcent progressivement le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant des nouveaux métabolites de pesticides. Ce renforcement a conduit à la détection de nouveaux métabolites de pesticides dans les ressources en eau et/ou dans les eaux produites et distribuées et, ce, parfois au-delà des normes réglementaires. Il s'agit d'une situation nouvelle, susceptible de perdurer au cours des mois et années à venir en raison de la persistance des métabolites de pesticides dans les ressources en eau.

Les ressources en eau de la région Hauts de France sont particulièrement impactées par les métabolites de la chloridazone, molécule mère associée à la culture de la betterave. Ce pesticide a été interdit d'usage au 31 décembre 2020. Six zones de distribution ne respectent pas les seuils sur le territoire de la CALL. Il s'agit des zones de distribution de Vendin-le-Vieil/Harnes/Lens BS/ Méricourt/Vimy à l'est du territoire et celle de Carency au sud-ouest (cf. la carte des zones de distribution page 4).

L'évolution des teneurs dans les ressources reste à évaluer. Un suivi renforcé de la qualité de l'eau est mis en œuvre. La conduite à tenir vis-à-vis de ces dépassements de la limite de qualité de 0,1 µg/l est dictée par l'instruction DGS du 18 décembre 2020 et par les ARS. A ce jour, au regard d'un premier seuil de gestion provisoirement fixé par l'ARS des Hauts-de-France, aucune restriction n'a été imposée face aux non-conformités décelées et le suivi analytique se poursuit afin d'évaluer l'évolution de la situation.

En 2021, dans le cadre du contrat de production, le délégataire a réalisé des investigations sur des solutions de traitement opérationnelles

TRAVAUX

Le service met en œuvre chaque année la politique d'investissement communautaire en eau et assainissement sur le territoire de la CALL et assure le suivi des travaux neufs et de maintenance. Le budget 2021 réalisé s'élève à 12.758.176,69 euros. Il intervient auprès de la population pour résoudre toutes sortes de problématiques liées à l'eau et l'assainissement. Les agents du service sont les référents des communes pour les interventions sur les réseaux et leur renouvellement.

En maintenance assainissement, c'est plus de 800 interventions à l'année en relation avec les communes et le délégataire réalisées en toute autonomie par le service (2020 : 1150 interventions 2021 : 835 interventions). Il en est de même pour l'eau potable (2020 : 1220 interventions, 2021 : 1578 interventions). En termes de réparations et de remplacement de poteaux incendie, c'est plus de 65 interventions par an (2020 : 68 interventions, 2021 : 84 interventions).

TRAVAUX DE MAINTENANCE

- Les travaux de maintenance en 2021 sur les réseaux d'eau potable sur le marché à bons de commande pour les 36 communes représentent un montant de 961.724,03 € TTC pour 21 chantiers.

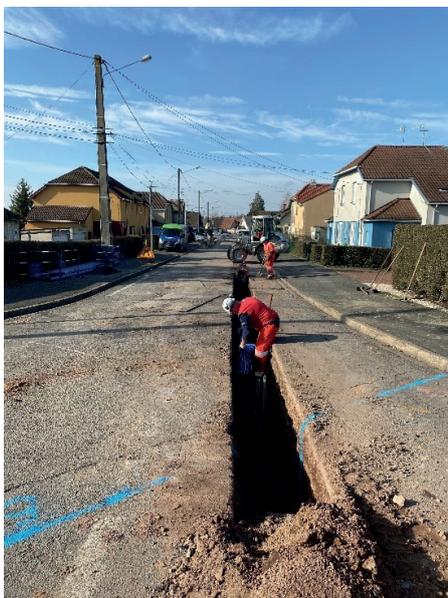
TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EN EAU POTABLE

Des travaux ont été réalisés à :

- **Bully les Mines / Grenay rue Zola, impasse Gervaise et rue Ansart** : Poursuite des travaux d'eau potable dans le cadre des travaux de voirie : **75.730,77 € TTC**

- **Billy-Montigny Rues Danton, Parmentier, Salengro, Tréhoux, Camus, Noé** : Poursuite des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte D150, D100 et D63 sur 1185 ml y compris les branchements des habitations et notamment en 2021 sur la rue Salengro : **162.676,76 € TTC**

- **Annay sous Lens rue Mattéi-Cité Delsaux-RD 917** : Démarrage en juillet 2021 des travaux de renouvellement du réseau eau potable en parallèle des travaux d'assainissement : **Dépense 2021 : 261.099,50 € TTC. L'ensemble des travaux s'élève à 805.461,74 € TTC**
- **Liévin Cités Schweitzer-Dunan-Kennedy** : Poursuite en 2021 des travaux renouvellement du réseau eau potable (535 ml de tuyau en fonte D100, 760 ml de tuyau PEHD avec la reprise des branchements des 130 habitations) : **211.596,29 € TTC**
- **Sains en Gohelle Avenue Mitterrand Route Départementale 937** : Poursuite en 2021 du renouvellement du réseau d'eau potable 845 ml de canalisation en fonte ductile D100 et reprise des branchements des habitations pour un montant de **218.692,17 € TTC**
- **Avion rue Lequeux et les 3 impasses** : Renouvellement du réseau eau potable en PEHD diamètre 63 sur 410 ml en parallèle des travaux d'assainissement pour un montant de travaux de **121.477,92 € TTC**
- **Loos route de Béthune et rue Salengro** : Poursuite du renouvellement du réseau eau potable en fonte D200 (535 ml) : **29.022,69 € TTC**
- **Méricourt Cité des Cheminots** : Poursuite des travaux de renouvellement du réseau eau potable en fonte D200 sur 700 ml, en fonte D150 sur 365 ml et en PEHD sur D63 sur 80 ml avec la reprise des 194 branchements des habitations pour un montant de travaux 2021 de **458.502,95 € TTC**



- **Noyelles sous Lens rue du 8 mai 45** : Renouvellement du réseau eau potable en fonte D100 sur 300 ml avec la reprise des 44 branchements des habitations : **81.203,03 € TTC**
- **Eleu dit Leauvette rue Péri** : Renouvellement du réseau eau potable en fonte ductile D150 sur 340 ml en parallèle des travaux d'assainissement pour un montant de travaux de **113.278,34 € TTC**
- **Liévin rue Ferry** : Renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 100 au diamètre 400 : 1495 ml) pour un montant de travaux de **570.793,04 € TTC**
- **Lens route d'Arras** : Renouvellement du réseau eau potable en fonte grise avant les travaux de voirie (du diamètre 100 au diamètre 300 : 575 ml) pour un montant de travaux de **280.726,51 € TTC**

PERSPECTIVES 2022

Des travaux d'envergure de mise en conformité du réseau d'assainissement et d'eau potable continueront en 2022 dans les cités Schweitzer-Dunan-Kennedy à Liévin. De gros travaux d'assainissement et d'eau potable se poursuivront également en accompagnement des travaux départementaux et communaux sur la route Départementale 937 avenue Mitterrand à Sains en Gohelle. Des travaux d'extension du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau eau potable vont se poursuivre en 2022 à Annay-sous-Lens sur la route Départementale 917, rue Mattéi, Cité Delsaux, à Eleu-dit-Leauwette rue Péri, à Avion rue Lequeux. Des travaux d'extension du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau eau potable seront réalisés à Meurchin rue Faure.

Dans le cadre de l'ERBM, des travaux d'assainissement et d'eau potable verront le jour dans la cité des Alouettes à Bully-les-Mines et à Liévin cité des Genettes. Mais aussi à Lens Cité 4 notamment au niveau de l'avenue Maës et de la rue du Moulin.

Des marchés de maîtrise d'œuvre eau-assainissement ERBM seront également préparés en 2022 en partenariat avec les communes de Sallaumines (Cité 4-11, cité 5-12), Harnes (Cité Bellevue), Sains en Gohelle (Cité 10), Méricourt (Cité du Parc et cité des Croisettes) et Lens (Cité 4).

Dans le cadre du réaménagement de la cité 12/14 à Lens (NPNRU) un marché de maîtrise d'œuvre commun sera également lancé avec la ville de Lens pour monter le dossier de consultation des entreprises travaux.

Des études d'eau potable et d'assainissement seront également menées à Noyelles sous Lens rue Schaffner et à Lens rue Clémenceau afin d'accompagner les travaux de voirie de chaque commune.

ÉLÉMENTS DE TARIFICATION ET DE FACTURATION - LE PRIX DE L'EAU

Les élus de la CALL ont choisi de ne pas augmenter le prix total de l'eau (eau potable + assainissement) et la contribution aux investissements a été calculée de manière à ce que la facture 120 m³ TTC soit au même tarif que depuis 2014.

La facture ci-dessous correspond à un usager du service d'assainissement collectif :

| Année | 2020 | | | 2021 | | |
|----------------------------------|----------|---------------|-------------------|----------|---------------|-------------------|
| | PU(€/m3) | Quantité (m3) | Montant total (€) | PU(€/m3) | Quantité (m3) | Montant total (€) |
| ASSAINISSEMENT | | | 305.5 | | | 305.6 |
| Contribution aux investissements | 0.881 | 120 | 105.7 | 1.113 | 120 | 133.6 |
| Exploitation Veolia | 1.223 | 120 | 146.8 | 0.992 | 120 | 119 |
| Redevance modernisation | 0.210 | 120 | 25.2 | 0.21 | 120 | 25.2 |
| TVA 10% | 2.314 | | 268.9 | 2.315 | | 27.8 |
| EAU POTABLE | | | 308.2 | | | 308.2 |
| Contribution aux investissements | 0.560 | 115 | 64.4 | 0.560 | 115 | 64.4 |
| Exploitation Veolia | 1.474 | 120 | 176.87 | 1.474 | 120 | 176.87 |
| Redevance prélèvement | 0.074 | 120 | 8.9 | 0.074 | 120 | 8.9 |
| redevance pollution | 0.350 | 120 | 42.0 | 0.350 | 120 | 42 |
| TVA 5,5% | 2.458 | | 16.1 | 2.458 | | 16.1 |
| TOTAL | | | | | | |
| EAU + ASSAINISSEMENT HT | | | 569.8 | | | 569.9 |
| TOTAL TTC | | | 613.7 | | | 613.8 |
| Dont Agence de l'eau | 0.678 | 120 | 81.4 | 0.678 | 120 | 81.4 |

BILAN FINANCIER DU BUDGET EAU POTABLE

Le budget annexe eau potable retrace les charges et produits du service public industriel et commercial qui porte les investissements sur le réseau de distribution d'eau et les dépenses liées à la connaissance et à la préservation de la ressource en eau. Il est soumis à une nomenclature comptable spécifique, la M49.

Son statut de service public industriel et commercial (SPIC) emporte les conséquences suivantes:

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement de recettes d'exploitation du service de distribution d'eau.

Les principaux éléments du bilan financier de l'exercice 2021 sont les suivants :

| BUDGET ANNEXE EAU POTABLE | | |
|---|--------------|--------------|
| | CA 2020 | CA 2021 |
| Recettes de gestion (1) | 5,9M€ | 5,8M€ |
| Dépenses de gestion (2) | 2,0M€ | 2,0M€ |
| Charge financière nette (3) | 0,9M€ | 0,8M€ |
| Épargne brute (4=1-2-3) | 3,0M€ | 3,0M€ |
| Amortissement de la dette (5) | 1,3M€ | 1,5M€ |
| Épargne nette (6=4-5) | 1,8M€ | 1,5M€ |
| Encours de dette au 31/12/N | 28,3M€ | 27,0M€ |
| Capacité de désendettement (en années) | 9,3 | 9,0 |

Le budget annexe eau potable présente des niveaux d'épargnes stables de 2020 à 2021. Les recettes réelles d'exploitation sont liées aux produits de l'activité du service et proviennent majoritairement de la surtaxe eau potable facturée aux usagers. Ces recettes permettent à la CALL d'assurer le renouvellement des réseaux de distribution et des réservoirs.

L'encours de dette a légèrement diminué, permettant ainsi d'améliorer la capacité de désendettement et de poursuivre les investissements sur le réseau.

Il est précisé que la capacité dynamique de désendettement est un indicateur permettant de calculer la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service public de l'eau potable, si la CALL affectait à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé. Au 31 décembre 2021, l'encours de dette du budget eau potable s'élève à 27,0 M€ et la capacité de désendettement est de 9,0 ans.

Le compte administratif 2021 fait ressortir une situation financière satisfaisante avec une capacité de désendettement inférieure à la durée des emprunts contractés sur ce budget et à la durée de vie moyenne des biens financés.

| Masses réelles en M€ | CA 2020 | CA 2021 | Evolution CA 2021 / CA 2020 | |
|----------------------|---------------|--------------|--------------------------------|---------------|
| | | | En M€ | En % |
| Eau potable | 10,5M€ | 7,8M€ | -2,7M€ | -25,9% |
| Fonctionnement | 2,3M€ | 2,2M€ | -0,1M€ | -2,2% |
| Investissement | 8,2M€ | 5,6M€ | -2,7M€ | -32,5% |

INDICATEUR DE PERFORMANCE

| Indicateurs de performances (eau potable) | 2020 | 2021 |
|--|-------------------|--------------------|
| Estimation du nombre d'habitants desservis [D101.0] | 243 968 | 243 731 |
| Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [D102.0] | 2.57€/m3 | 2.66€/m3 |
| Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service [D151.0] | 24h | 24h |
| Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie [P101.1] | 100% | 100% |
| Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques [P102.1] | 99.2% | 99.26% |
| Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2B] | 98/120 (distrib.) | 108/120 (distrib.) |
| Rendement du réseau de distribution (selon arrêté du 2 mai 2007) [P104.3] | 78.2% | 83.4% |
| Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/km) [P105.3] | 5.58 | 4.29 |
| Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km) [P106.3] | 5.10 | 3.82 |
| Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable [P107.2] | 0.24% | 0.34% |
| Indice d'avancement de la protection de la ressource [P108.3] | 34% | 34% |
| Montant des abandons de créance ou des versements à des fonds de solidarité (u/1000abonnés [P109.0] | 15 623 | 23 461 |
| Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1] | 1.80 | 1.95 |
| Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [P152.1] | 100% | 100% |
| Durée d'extinction de la dette de la collectivité [P153.2] | 9,3 ans | 9 ans |
| Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0] | 3.51% | 3.74% |
| Taux de réclamations (u/1000abonnés) [P155.1] | 0.44 | 0.26 |

RAPPORT ANNUEL 2021

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
21 rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex

www.agglo-lenslievin.fr

   @AggloLensLievin